

Les écoles et cours techniques pour officiers de renseignements à l'heure des choix

Autor(en): **Masson, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **127 (1982)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le seul renseignement qu'on puisse obtenir sans recherche est celui que nous apporte l'ennemi en faisant irruption dans notre PC.

Les Ecoles et Cours techniques pour officiers de renseignements à l'heure des choix

par le colonel EMG Pierre Masson
commandant les Ecoles et les Cours

Introduction

Face aux possibilités nouvelles ou considérablement accrues que le développement technologique offre à notre adversaire potentiel et qui lui permettent d'une part d'imprimer à ses opérations un rythme toujours plus élevé, plus soutenu et plus indépendant des conditions atmosphériques et de visibilité, d'autre part de balancer avec souplesse son effort principal, rendant ainsi ses intentions plus difficiles à déceler, enfin de réaliser, dans le temps et dans l'espace, la surprise stratégique ou tactique, nous avons le devoir de nous poser une question fondamentale:

«Notre service de renseignements de combat¹ est-il encore capable de remplir pleinement sa mission, c'est-à-dire de procurer au chef une image aussi fidèle que possible de l'ennemi et du milieu et de lui fournir, à temps et dans les formes convenables, les éléments nécessaires à sa décision?»

L'officier de renseignements étant un des rouages importants du service de renseignements à la troupe, nous le plaçons donc au centre de cette étude

et consacrons tout naturellement ce premier chapitre aux Ecoles et Cours qui en assument la formation technique.

A. Organisation des Ecoles et Cours techniques pour officiers de renseignements

Après une longue errance où ils dépendirent soit du Chef de l'instruction soit du Chef de l'Etat-major général, les Cours pour officiers de renseignements furent subordonnés dès 1963 aux Ecoles centrales, puis en 1969, ces dernières ayant trouvé leur organisation actuelle, au Commandement des Ecoles centrales.

Le commandement

Le commandement permanent des Ecoles et Cours techniques pour of

¹ Rappelons que le service de renseignements à la troupe (SRT) se subdivise en service de renseignements de combat (recherche, exploitation et diffusion) et service de contre-renseignements (maintien du secret et déception). Nous n'aborderons dans cette étude que les problèmes du service de renseignements de combat.

rens (ET/CT), extrêmement réduit comprend deux instructeurs.

Le commandant, officier supérieur, généralement colonel EMG,

- organise et prépare les cours de cadres, les écoles et les cours techniques et en assume le commandement,
- conçoit, et parfois réalise seul, les exercices de renseignements joués dans les écoles,
- est responsable de la mise à jour ou de la refonte des règlements techniques du SRT et des directives correspondantes,
- représente le Commandant des Ecoles centrales aux travaux de commissions ou de groupes de travail,
- rédige, à l'intention de son supérieur direct ou d'autres instances, études, préavis ou prises de position,
- décide de l'engagement des futurs of rens de rgt en service spécial.

Le commandant est secondé par un adjudant sous-officier exerçant les fonctions d'administrateur. Ce collaborateur précieux, outre les tâches afférentes à la fonction,

- dirige la chancellerie,
- fixe l'engagement d'un important personnel auxiliaire,
- reconnaît les stationnements et dirige les déplacements,
- met à disposition des of rens en service de troupe une collection d'exercices de rens et une documentation concernant l'enseignement des signatures et signes conventionnels.

Les instructeurs

Les instructeurs nécessaires à l'encadrement des écoles et des cours proviennent:

- de l'équipe permanente III, qui groupe 3 à 4 instructeurs détachés par leurs offices respectifs auprès du commandement des Ecoles centrales pour une période moyenne de 3 ans. Ils sont engagés en priorité au profit des Ecoles pour adjudants et des ET/CT pour of rens, accessoirement au profit des EC I et II B/C. Ces officiers compétents et très qualifiés peuvent être rapidement considérés comme des spécialistes des renseignements;
- cette équipe permanente est complétée, à la demande, par des instructeurs ou des fonctionnaires détachés par les offices fédéraux pour une école ou un cours déterminé. Leur niveau est excellent, mais leur expérience variable. Les chefs des groupes de spécialistes de l'ET I reviennent en général de nombreuses fois et leur expérience rejoint rapidement celle des officiers de l'équipe permanente;
- dans des cas de pénurie exceptionnelle, on engagera des officiers de milice comme chefs de groupe dans les ET I.

Les officiers de milice

En 1982, 40 of rens de rgt ont accompli ou accompliront tout ou partie de leur service spécial. Ils seront engagés de la manière suivante:

- 28 auprès du cdmt ET/CT pour of rens
- 5 dans le cadre des EC B/C
- 4 dans le cadre de travaux pour l'EMG.
- 3 dans le cadre de leurs divisions ou brigades.

Tous seront affectés à des tâches de leur ressort.

Les auteurs de la révision 82 de l'Ordonnance sur l'avancement dans l'armée, ayant préféré l'équité au rendement, ont rendu aux ET et aux of rens rgt un bien mauvais service.

En effet, en ramenant la durée de leur service spécial de 4 à 3 semaines, il devient très difficile de les engager comme chefs de groupe dans les ET I dont la durée, y compris celle de l'indispensable cours de cadres, est précisément de 4 semaines. Pour y arriver, il faudrait convoquer 2 officiers pour un seul groupe et fractionner le service de l'un d'eux, au détriment de la continuité de l'enseignement.

Cependant, sans être aussi attractives, d'autres possibilités d'engagement subsistent, entre autres:

- adjoints d'un chef de groupe,
- responsables d'exercices spéciaux,
- études prospectives,
- préparation ou contrôle d'exercices nouveaux,
- mise à jour d'exercices anciens ou adaptation de règlements.

Notre gratitude va à ces officiers dont l'intelligence, l'engagement et l'expérience rendent d'incalculables services aux ET/CT et partant à l'instruction de leurs cadets.

Les stagiaires

Il est agréable de noter le très haut niveau intellectuel des stagiaires et la qualité de leur formation professionnelle. L'étude statistique de 3 ET I (niveau lt et plt) donne les résultats suivants:

- 24% enseignants primaires, secondaires ou professionnels,
- 21% médecins, avocats, juristes, économistes, professeurs d'université,
- 15% géomètres, géologues, architectes ou ingénieurs,
- 11% étudiants ou assistants à l'université,
- 11% commerçants et secrétaires,
- 11% techniciens, laborants ou dessinateurs,
- 7% fonctionnaires cantonaux ou fédéraux.

Cette très haute qualification, sans être un gage absolu de succès comme of rens, n'en représente pas moins la condition indispensable à l'acquisition de connaissances aussi vastes en des temps d'instruction aussi courts.

Le personnel auxiliaire

Les besoins permanents du cdmt ET/CT pour la préparation des écoles sont de 2 à 4 soldats (ordonnances de bureau, dessinateurs, sdt du matériel). Pendant la durée des écoles ou des cours, ces besoins s'élèvent sensiblement et peuvent atteindre 30 sof sup, sof et sdt (écoles combinées se déroulant en dehors d'une place d'armes). C'est ainsi que 6 sof sup, 8

sof et 105 sdt se sont succédés pour accomplir leur CR ou leur Ccplm dans le cadre des ET/CT en 1981.

Prestations de service

La prestation moyenne de service s'élève pour l'ensemble des instructeurs, officiers en service d'avancement, participants et personnel auxiliaire à plus de 6500 jours de service par an (cdt et administrateur non compris).

Les Ecoles et les Cours

Ecoles techniques I pour of rens

Les ET I, d'une durée de 3 semaines, sont organisées deux fois par année, au printemps et en automne. Y participent de 50 à 70 stagiaires, dont $\frac{1}{3}$ de lieutenants et $\frac{2}{3}$ de premiers-lieutenants. Les trois langues officielles sont représentées, mais l'enseignement n'est donné qu'en allemand et en français, les Tessinois étant répartis.

Jusqu'au milieu de la 2^e semaine, les élèves sont organisés en 3 à 5 groupes de base interarmes et jouent des exercices rens à l'échelon du bat fus et du bat chars. Dès le milieu de la 2^e semaine, des groupes de spécialistes sont formés à l'intention des officiers des armes d'appui et des formations logistiques. On formera par exemple des groupes transmissions, protection aérienne, génie-DCA, aviation et soutien, pour autant que le nombre

des spécialistes soit de 4 au minimum par catégorie. Ces groupes jouent alors des exercices spécifiques à leur arme, mais l'effort reste porté sur le service de renseignements de combat et non sur le service de renseignements techniques.

L'ET I est une école de base où les élèves sont formés essentiellement dans le domaine technique du SRT et pour leurs activités d'aides de cdmt à l'échelon du bat/gr. La préparation des of rens à leur rôle d'instructeur du personnel rens repose essentiellement sur la création d'un exercice rens et sur l'enseignement théorique du cdt ET. Les connaissances militaires générales ne sont pas oubliées et portent avant tout sur l'organisation et la doctrine d'engagement de notre adversaire potentiel et sur notre organisation militaire jusqu'à l'échelon du rgt. Nos propres principes tactiques font l'objet d'un séminaire de 4 heures et sont abordés au cours des exercices.

Les problèmes principaux qui se posent aux ET I sont les suivants:

- difficulté de faire passer, en 3 semaines, de jeunes officiers de l'échelon du chef de sct à celui du bat/gr, si ce n'est du rgt, et de leur faire comprendre les méthodes de travail d'un état-major que l'on ne peut jouer,
- ampleur des connaissances techniques indispensables à la fonction d'of rens. Cette ampleur ne pouvant être réduite impose des programmes de travail surchargés,

interdit certaines répétitions qui seraient pourtant utiles et engendre une fatigue peu favorable à une réceptivité optimale,

- difficulté d'entraîner la recherche de manière pratique et réaliste, les sources de renseignements et les organes de recherche n'étant pas à disposition. Les jeux de renseignements figurant dans tous les exercices sont ainsi faussés, ne pouvant tenir suffisamment compte des mesures effectivement prises. Pour tourner cette difficulté, c'est-à-dire pour ne fournir aux of rens que les renseignements qu'ils auraient obtenus dans la réalité, il faudrait soit mettre en œuvre des moyens d'arbitrage considérables dont nous ne disposons pas, soit introduire l'informatique pour l'instruction, ce que nous étudions. Malgré ces difficultés, ceux qui ont visité ou inspecté les ET I s'accordent à souligner le bon niveau d'instruction et la motivation des of rens.

Ecoles techniques II pour of rens

Les ET II, d'une durée de 3 semaines, sont organisées une fois par année, pour la formation technique des futurs of rens de l'échelon rgt. Y participent de 20 à 30 of rens bat, tous capitaines, répartis en 2 à 3 groupes selon les effectifs et le nombre d'instructeurs disponible. Ces derniers sont en principe des instructeurs de l'équipe permanente III.

Cette école s'adressant à des of rens

expérimentés, la conception du programme est très différente de celle des ET I. Si l'horaire de travail reste très chargé, l'ambiance change. L'enseignement théorique «ex cathedra» fait place aux séminaires, la conduite directive à la participation.

L'expérience du travail en état-major étant acquise, l'effort principal peut être déplacé de la forme sur le fond. Les solutions non réglementaires ne sont plus tuées dans l'œuf, mais discutées objectivement, celles qui ne correspondent pas aux besoins des cdt sont alors rejetées.

Les exercices rens peuvent être l'objet d'un nouvel éclairage, celui de la pratique. Les interventions de l'of rens ne sont reconnues qu'en fonction de leur contribution à la prise de décision. Les procédures sont alors jugées sur le critère de l'efficacité à la guerre.

Les difficultés concernant le réalisme des jeux de rens subsistent cependant.

Ecoles techniques III pour of rens

Les ET III, d'une durée de 2 semaines, sont organisées, en principe chaque année, pour la formation technique des of rens de br, zo ter, div, CA et A dont la fonction doit être revêtue par un lt-colonel (chefs rens des br, 1^{er} of rens des zo ter et div, 1^{er} of rens au PC E de CA).

Les participants, tous majors, forment en général un seul groupe dirigé par un officier de milice ayant

une longue pratique comme chef rens ou 1^{er} of rens d'un grand état-major.

L'évolution vers la participation s'accroît, les rôles s'allongent encore et les exercices joués à l'échelon CA et div permettent de rafraîchir ou d'actualiser les connaissances acquises et de procéder à un fructueux échange d'expériences. Une attention toute particulière sera portée à la collaboration avec les différentes sections dont l'activité touche à la recherche des renseignements (centre de coordination des feux ou d'intervention de l'aviation pour ne prendre qu'un seul exemple).

Cours techniques pour of rens

Deux Cours techniques pour of rens (CT) d'une durée d'une semaine sont organisés chaque année. Tous les of rens des br et des zo ter y participent selon un roulement s'étendant sur 4 ans. Donc, chaque année, ce sont 5 à 6 brigades ou zones qui y sont astreintes.

Cette prestation de service est obligatoire. Pour les of rens des rgt lw, elle tient lieu de Cours tactique. Cette dernière disposition, lourde hypothèque pour les br, n'étant souvent pas observée est source de conflits et de mécontentement.

Le CT a pour but essentiel de rafraîchir et d'actualiser les connaissances techniques des of rens. Jusqu'au jeudi, les participants sont regroupés par échelon de cdmt, les br et les zo n'étant cependant pas mélangées, et jouent des exercices

préparés par le CT: exercices de br ou exercices de zo ter. Les of rens des trp PA et soutien jouent des exercices particuliers correspondant mieux à leurs besoins spécifiques, Le vendredi et le samedi les br et les zo ter retrouvent leur autonomie et jouent des exercices préparés hors service par leurs officiers dirigeants.

Cours techniques pour sous-officiers instructeurs

Les CT, de 2 types, organisés en principe à la fin de l'année ont pour but, les uns de former les sof instr qui dispensent l'enseignement SRT dans les écoles de recrues de toutes les armes, les autres de répéter et de mettre à jour les connaissances des sof instr déjà instruits dans ce domaine. Ces cours, dont la fréquentation dépend du bon vouloir des armes, sont très importants pour la création et le maintien de l'unité de doctrine.

Quelques problèmes généraux du commandement

Le commandant des ET/CT pour of rens se heurte à quelques difficultés structurelles qui compliquent sa tâche ou diminuent l'influence qu'il devrait avoir:

- Sa subordination au commandant des Ecoles centrales crée une situation juridique qui semble claire et qui est parfaitement conforme à la nécessité d'une instruction cohérente des commandants et des aides de commandement. Cependant, comme c'est souvent le cas dans le

fonctionnement de nos institutions, la réalité n'est pas aussi simple car, si la doctrine que les ET doivent dispenser est du ressort du Chef de l'EMG, son élaboration exige la collaboration de plusieurs organismes subordonnés soit au Chef EMG, soit au Chef de l'instruction. Les premiers abordent tout naturellement les problèmes dans l'optique des Grandes Unités, le cdmt des Ecoles centrales dans celle des corps de troupe. De très bon rapports personnels permettent cependant d'éliminer bien des frictions.

- Alors qu'il peut exercer son influence sur les cdt bat/gr et rgt dans les Ecoles centrales II et III, le commandant des Ecoles techniques se trouve dans l'impossibilité de sensibiliser les cdt d'unités à leurs lourdes responsabilités dans le domaine du SRT.
- Le cdt ET ne peut influencer l'instruction du personnel rens dans les écoles de recrues que par le biais des CT pour sof instr.
- Notons enfin qu'il n'a aucune influence sur la formation des organes de cdmt des unités qui jouent cependant un rôle dans la bonne marche du SRT au combat.

B. Le SRT à l'heure des choix

L'état de la question

Il est temps de revenir à notre question liminaire: «Notre service de

renseignements de combat, avec son organisation, ses effectifs, ses moyens techniques et ses procédures de travail actuels, est-il encore capable de remplir sa mission?». Si la question est assez simple, la réponse doit être nuancée, car elle dépend entre autres du rythme des opérations, du genre des troupes engagées, de la forme de combat choisie et du milieu.

On peut affirmer qu'en Service de protection de la neutralité ou avant le début des combats au sol dans un secteur donné, le SR de combat remplit parfaitement sa mission. Après le début des combats il est encore à la hauteur de sa tâche dans le combat en montagne ou dans la défense préparée en terrain d'infanterie ou mixte. C'est surtout dans la défense combinée que l'on s'approche du seuil critique, en particulier dans sa composante mobile. En effet, il est incontestable que notre SR de combat dont l'organisation est liée à la structure hiérarchique du commandement dont il emprunte les procédures de travail et les moyens de transmission, éprouve des difficultés de plus en plus grandes à fournir, dans les délais utiles, au chef qui conduit la défense combinée, les renseignements qui lui sont nécessaires pour déclencher ses décisions réservées, en tout premier lieu les ripostes de ses formations mécanisées. Cette tendance ira en s'aggravant. Il est donc nécessaire de prendre certaines mesures permettant une amélioration sensible des prestations du SR de combat. Le Chef EMG

fut, il y a quelques années, un des tous premiers à poser le problème sans équivoque. Les études sont en cours.

Harro sur le baudet²

Le SR de combat présentant donc quelques symptômes d'essoufflement, les druides se précipitent avec leurs potions magiques aux emballages séduisants, qui trop souvent conditionnent le diagnostic au lieu d'en être la conséquence. Dans une sorte de frémissement prérévolutionnaire, ils font d'un malade un moribond.

Il nous paraît nécessaire de regrouper ces diagnostics par sujet et d'en tempérer les outrances en projetant sur eux un éclairage plus global, plus réaliste et moins passionné.

Les officiers de renseignements

D'aucuns leur reprochent d'être mal instruits, d'autres plus nuancés de n'être pas assez axés sur la pratique, de se complaire dans l'appréciation de situation en négligeant la recherche, de manquer de connaissances tactiques et d'ignorer les voisins et l'échelon supérieur. Il y a du vrai dans ces constatations, mais il faut en rechercher les causes profondes.

La toute première est la durée de la formation des of rens. Alors qu'il faut 17 mois pour rendre opérationnel un officier mitrailleur ou du train, qui pourrait encore croire qu'il est possible, en 3 semaines pour un chef de sct rens (ET I) ou en 7 semaines pour un of rens bat (ET I + EC I B)

de leur apporter, en plus des vastes connaissances techniques qui leur sont inculquées, une solide formation tactique et la maîtrise de notre organisation militaire?

Les problèmes de l'aspect pratique de l'instruction et de la priorité à accorder à la recherche sont intimement liés. Rappelons que les ET comme les EC sont des écoles sans troupes d'application, donc que les sources de renseignements et les organes de recherche ne sont pas à disposition. Malgré ce lourd handicap, les ET parviennent à marquer l'effort principal sur la recherche en obligeant les élèves à établir leur concept de recherche sur la base des moyens qui seraient effectivement à leur disposition, des délais exigés par leur mise en œuvre, des liaisons nécessaires et d'en tenir un contrôle permanent. L'application pratique de ces connaissances techniques n'est pas l'affaire des ET, mais celle de la troupe. Or que constatons-nous sur le terrain, à l'occasion d'exercices ou de manœuvres? Des chefs qui conduisent d'instinct sans donner à leur of rens l'occasion de s'exprimer ou sans l'écouter, des actions menées à un rythme tel que toute reconnaissance, exploration ou observation en devient impossible, des dispositifs défensifs mis en place en quelques heures, des

² Le SRT étant, au niveau de la zo ter, de la div et au-dessus, dirigé par un of EMG, la plus élémentaire correction nous impose de limiter notre propos à l'échelon du corps de troupe.

actions offensives qui sont des attaques improvisées quand elles ne sont pas du combat de rencontre: autant d'obstacles à l'exercice d'un SR de combat cohérent. En dehors de ces exercices, que d'of rens mal engagés, devant jouer les chefs-dessinateurs, les conférenciers, les arbitres ou assurer les relations publiques.

Seule une réforme en profondeur de la formation des of rens pourrait permettre d'étendre leurs aptitudes aux domaines que les ET sont actuellement dans l'impossibilité de couvrir. Cette réforme devrait avoir comme idée directrice la création d'une filière du service de renseignements, école de recrues, de sof et d'of de renseignements. Cette filière pourrait être centralisée, dans ce cas elle deviendrait une sorte d'arme du SRT, ou décentralisée auprès des armes principales (inf, TLM, art) qui se chargeraient alors de la formation du personnel rens des armes numériquement moins importantes dont les besoins seraient les plus proches.

La troupe

Très curieusement, on ne fait à la troupe qu'un seul reproche, mais de taille. Celui de cesser d'informer l'échelon supérieur dès le début des combats dans son secteur d'engagement. Très curieusement aussi, ceux qui font cette constatation considèrent ce fait comme une maladie incurable et ne proposent aucun remède autre qu'homéopatique.

Cette complaisance vis-à-vis de la troupe provient d'une conception erronée, mais très répandue que l'on se fait du service de renseignements de combat qui a tendance à ne considérer comme en faisant partie que le personnel de renseignements (of, sof et sdt rens) et le personnel d'exploration au sens étroit du terme (of, sof et sdt expl ou patr), oubliant ainsi le rôle essentiel de la troupe.

Selon le chi 123 de la «Conduite des troupes 69»³ «Toutes les troupes, en particulier celles qui sont au contact de l'adversaire participent à la recherche des renseignements. Même sans ordre formel, chaque chef est tenu, en fonction de la situation, de reconnaître, de surveiller, d'explorer, de prendre liaison et de faire rapport en temps opportun».

Autrement dit chaque groupe, chaque section, chaque unité, dans toute la profondeur du dispositif, quelle que soit son origine, porte la responsabilité première de la recherche et de la diffusion des renseignements.

La troupe est l'organe de recherche le plus important du SR de combat, les propres moyens de l'échelon supérieur devant être considérés comme une réserve lui permettant de combler les lacunes qui apparaissent dans les résultats de la recherche faite par la troupe ou de couvrir des secteurs inoccupés.

³ La Conduite des troupes 82 doit souligner ce principe plus fortement encore.

Que constatons-nous dans la pratique? Que les commandants d'unité, leurs cadres et leur troupe ignorent tout de leurs responsabilités et ne sont pas motivés dans le domaine du SR de combat, Nous ne prendrons que 2 exemples:

- Les renseignements permanents, c'est-à-dire ceux qui doivent être annoncés sans ordre et quelles que soient les circonstances sont définis par l'Annexe Ia du règlement SRT. La grande majorité des cdt d'unité l'ignore et n'a jamais ouvert ce document que personne n'emporte avec soi en manœuvres.
- Toute l'organisation de la recherche est fixée dans un «Ordre pour le service de renseignements de combat» ou dans un complément à cet ordre. Combien d'of rens ont-ils, lors de manœuvres ou d'exercices, la possibilité matérielle d'émettre cet ordre essentiel? Bien peu.

Les procédures

La recherche

On lui reproche d'être trop lente et de fournir des renseignements manquant d'actualité, incomplets ou inexacts. Pourrait-on s'en étonner lorsque le chef n'a pas exprimé clairement ses besoins et ses priorités, que l'of rens n'a pas eu la possibilité matérielle d'organiser à temps la recherche, que la troupe ignore ses

devoirs et que la capacité des moyens de transmission suffit à peine aux besoins élémentaires de la conduite?

L'exploitation

On croit y déceler la source de tous les maux. Procédures de travail manuelles, trop lentes et trop compliquées, interdisant de traiter plusieurs messages en parallèle, enregistrement archaïque des messages. Il y a du vrai dans ces constatations, mais les pertes de temps que ces procédures entraînent sont négligeables en regard de celles qu'occasionnent le chiffage et l'engorgement des transmissions. Une simple formule d'annonce comprenant la fiche de transmission et munie de doubles permettrait certainement de gagner quelques précieuses minutes en autorisant le travail en parallèle. Le journal et le registre ne font certainement pas gagner la guerre, mais ils ne la font pas perdre.

La diffusion

On s'en prend surtout aux bulletins et aux comptes rendus de renseignements qu'on qualifie de procédures désuètes et inadéquates. Nous rappellerons simplement que le règlement SRT précise qu'elles sont exceptionnelles à l'échelon du corps de troupe et que la pratique les rend plus exceptionnelles encore.

Une diffusion rapide des renseignements est indispensable à la conduite. Elle exige d'une part une définition très claire des priorités par les cdt

(rens urgents), d'autre part, et nous touchons là, véritablement, le cœur du problème, un réseau radio performant, si possible avec chiffrement automatique, réservé aux seuls besoins du SR de combat que les échelons supérieurs pourraient écouter en permanence. Un réseau fil, permettant la tenue de conférences et reliant les bureaux rens des bat et des rgt à la sct rens de la div compléterait heureusement le système.

Conclusions

De toute évidence notre service de renseignements à la troupe, s'approchant du seuil critique où il ne serait plus capable de remplir intégralement sa mission, doit être modernisé pour retrouver sa pleine efficacité.

Dans une armée de milice, de surcroît aux moyens financiers limités, une telle modernisation doit être pensée comme une réforme et non comme une révolution. Chaque phase étant indépendante des autres et permettant de franchir un pas vers le but fixé, sans créer de perturbations et sans affaiblir momentanément le rendement global du système. Le rythme de la réforme ne devant en aucun cas dépasser nos possibilités d'instruction.

La première phase pourrait être celle d'une amélioration, dans le cadre

de l'organisation actuelle des états-majors et des troupes, du niveau d'instruction de tous les cadres et de la troupe dans le domaine du service de renseignements de combat. Cette phase comprendrait aussi les adaptations nécessaires des procédures de travail dans l'exploitation des rens ainsi que l'introduction de nouveaux moyens matériels très simples (nouvelles formules d'annonce, numéroteurs-dateurs, supports de cartes avec signatures magnétiques etc.). La donnée d'ordres tactique devrait permettre de donner plus de poids à l'expression des besoins en renseignements prioritaires.

Une deuxième phase pourrait voir la mise en place, par étape, d'un réseau de transmission fil et radio réservé à l'usage exclusif du SR.

Une troisième phase pourrait renforcer encore l'efficacité de notre SR de combat par une modernisation des formations d'exploration et par l'introduction de l'informatique.

C'est un vaste programme, mais il nous paraît réaliste par la progression de ses étapes et par l'amélioration sensible qu'il apporterait à notre SR dès la réalisation de sa première phase.

Entre la potion magique et l'homéopathie, le remède paraît raisonnable.

P. M.